

# Le Courrier du Canada

## JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

NE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

THOMAS CHAPAIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

### FRANCE

Paris, 10 mai.

Il est beaucoup question depuis quelque temps dans nos journaux du séjour de M. Jules Ferry à Rome. Les feuilles intransigeantes racontent gravement que l'ex-ministre de M. Grévy est fort désireux d'obtenir une audience du Saint-Père, et de mériter l'alliance des catholiques pour les prochaines élections.

Je n'ai pas besoin de vous dire que cette histoire est bonne tout au plus pour les tailleurs en grève, qui se nourrissent de littérature intransigeante. M. Jules Ferry et ses amis sont assez intelligents pour savoir qu'ils ne tromperont pas le Pape sur le degré de confiance qu'ils méritent. D'ailleurs ils ne sont pas près de renoncer à leur politique anticléricale, qui est le seul terrain sur lequel ils se piquent de faire concurrence au radicalisme.

Ce qu'il y a de vrai dans les racontars sur les manœuvres de M. Jules Ferry à Rome, c'est que le personnage qui veut passer pour un grand politique aurait été très heureux d'être reçu au Vatican, non point pour transmettre des offres impertinentes et inadmissibles, mais pour l'honneur d'être reçu. Est-ce que les grands personnages qui vont à Rome se dispensent d'une visite au successeur de saint Pierre ? Evidemment non ! M. Jules Ferry a donc cru qu'il lui suffirait de la manifestation de son désir pour voir s'ouvrir devant lui la porte du palais des Papes. Pourrait-il penser que captif de la Révolution italienne refuserait de recevoir un des maîtres de la République française qui venait frapper à sa porte ? C'est cependant ce qui est arrivé. M. Jules Ferry n'a pas obtenu son audience. On dit pour expliquer sa mésaventure que M. Jules Ferry n'a pas été reçu parce qu'il avait fait d'abord sa visite officielle au Quirinal. La chose est possible ; mais il nous semble que si la Cour Romaine a mis en avant ce *non possumus* diplomatique, c'est qu'elle n'a pas voulu soulever d'autres objections d'un caractère plus délicat.

La Chambre a abordé hier la discussion du projet de loi contre les récidivistes. M. Allain-Targé, qui a trouvé cette loi dans la succession de M. Waldeck-Rousseau, l'a défendue mollement — comme M. de Freycinet a défendu le traité de Hâ. Il a laissé voir qu'il y tenait pas beaucoup, et cette attitude encourage les feuilles radicales dans la guerre qu'elles font au projet. Elles déclarent que ce n'est pas la peine d'avoir renversé M. Jules Ferry si, à l'intérieur comme à l'extérieur, le cabinet Brisson doit continuer les errements de son prédécesseur.

D'ailleurs, des observations très justes ont été présentées à la Chambre sur cette loi. Après M. de Mun, qui en avait montré les côtés dangereux, Mgr Freppel a relevé hier quelques points où elle est véritablement excessive et injuste. Et il a déclaré que ce serait une loi fâcheuse si on ne laissait aux juges une grande latitude pour son application.

L'émiment prélat a donné pour exemple les récidivistes correctionnels. Sous le coup de la loi en discussion, tout récidiviste de la correctionnelle sera obligatoirement expédié par le juge aux antipodes. Juridiquement et moralement, une telle législation est excessive. Certains délits punis en correctionnelle sont relativement légers. Ni la loi ordinaire, ni la loi morale n'exigent que ces délits soient punis avec une sévérité outrée. Cependant, grâce à la loi de M. Waldeck-Rousseau, tout citoyen français qui, après satisfaction donnée à la justice, pourrait aujourd'hui rentrer dans la vie commune, sera puni par une déportation rigoureuse qui équivaudrait aux travaux forcés à perpétuité. On ne peut que répéter la conclusion de l'émiment prélat : c'est excessif. Néanmoins Mgr Freppel estime que le principe de la loi est excellent, et qu'il importe de débarrasser la société d'une catégorie de criminels qui sont pour les honnêtes gens une cause constante d'alarmes et de dangers.

Nous ne savons si ces objections et quelques autres encore décideront la Chambre à amender la loi. M. Allain-Targé, lui, ne réclame aucun amendement. Mais l'extrême gauche qui, sans vouloir discuter les détails, trouve la loi détestable en bloc, a l'intention de continuer vivement la discussion lundi. Je crois que la Chambre votera la loi telle quelle est. Il ne faut pas oublier que c'est une loi éminemment opportuniste, que les opportunistes avoués ou honteux sont à la Chambre d'une grosse majorité et qu'ils sont pressés d'avoir avant les élections une loi jugée nécessaire pour rassurer le pays et surtout pour désorganiser les cadres électoraux du radicalisme dans les grandes villes.

Le Sénat vient de se distinguer d'une façon toute particulière. Appelé à choisir un président et un membre de la commission du budget, en remplacement de M. Sadi-Carnot et de Freycinet, devenus ministres, il a choisi M. Dauphin et l'inéparable M. Cazot. De M. Dauphin il n'y a pas grand-chose à dire. Vous connaissez ce personnage qui, après avoir été un aide du centre gauche, s'est associé à toutes les vilaines besognes de l'opportunisme et a remporté pour prix de sa souplesse les plus grandes places et les grandes fonctions. Mais le citoyen Cazot, lui, sort de l'ordinaire. Ce pourvoyeur du tribunal des conflits, que la République avait bombardé président de la Cour de cassation est sorti honteusement de la Cour de cassation. Il était resté sénateur et on pensait qu'il se laisserait oublier. Mais point ; voici maintenant qu'on le pousse dans la commission du budget. Voudrait-on par hasard construire un piédestal nouveau pour ce personnage déchu ? L'idée est malheureuse autant que mala droite. Si M. Cazot a une compétence spéciale en matière de finances, on devrait le charger d'expliquer au public les malheurs de la Société du chemin de fer d'Alais au Rhône,

le chemin, s'assit sur le revers d'un fossé. Elle se trouvait encore cloignée de sa maison d'une demie-lieue, devant elle, les portes s'étaient successivement fermées ; son bissac vide pendait sur son épaule ; la force lui manquait pour faire un pas de plus ; la faim criait dans ses entrailles ; en outre, elle se sentait troublée par des appréhensions funèbres. Un accès de fièvre la secouait et ses dents claquaient.

— Pour sûr, pensa la Musaraigne, il y a un malheur dans l'air. Un instant après, Claude le sabotier parut au détour du chemin près duquel la pauvresse était tombée. — Claude Trézek, dit Musaraigne, j'ai faim. — Ma maison n'est pas loin, dit le sabotier, venez. — Je n'entrerai pas ce soir dans votre demeure, Claude, je craindrais d'attirer sur elle la malchance. — Je ne crois pas à vos pressentiments, Musaraigne. — Et vous avez tort, Claude, vous avez tort ; depuis une demi-heure environ, il me semble que je respire dans un air où il vient de se commettre un meurtre, l'odeur du sang me monte à la gorge et m'opprime... Je veux voir votre visage en pleine lumière, et tenir votre main dans ma main... J'ai peur pour vous, Claude, j'ai peur pour vous.

Le sabotier prit une pièce d'argent dans sa poche. — Voici pour demain, quant à ce soir, le chateau de pain est dans la huche, suivez-moi, la mère ; quoique vous voyez pour moi un malheur dans l'avenir, je ne me suis jamais senti plus confiant et plus tranquille. J'ai même vous annoncer une bonne nouvelle. Marcel épouse Geneviève Chéreau. — Vère ! répondit Musaraigne, en secouant la tête, vous croyez cela, Claude... Eh bien ! quelque chose m'avertit que les noms des jeunes gens ne sont pas écrits au livre des mariages... Je regrette de marcher sur vos joies... Presque seul dans le pays vous m'avez protégée, aimée, secourue... Mon avertissement est triste ; mais il y faut croire ; je sens que vous serez frappés... Vous, Marcel, Geneviève et une autre fille pâle et triste qui habite loin d'ici... si vous pouviez quitter Vitre et la Bretagne, et mettre la mer entre vous et la destinée, je vous conseillerais de fuir... Mais vous ne croyez point la pauvresse, et d'ailleurs le temps vous manquera d'ici-là.

Merci de votre amitié, Claude, m'est avis que je n'irai pas même jusqu'à ma maison, et que mes pieds se roidiront. Musaraigne se leva, prit son bâton et fit quelques pas. Le sabotier, touché de l'état de souffrance de la vieille femme, la regarda se traîner sur le chemin avec un sentiment pénible, puis il passa la main sur son front pour en chasser les lugubres pensées que les paroles de la pauvresse y avaient fait naître.

Musaraigne poursuivit sa route dans la direction du *Chêne à l'Image*. De loin, en travers, une barre sombre tranchait sur la blanche poussière du chemin, argentée par la lune. Musaraigne pensa qu'on avait abattu un arbre ; mais à mesure qu'elle approchait de l'obstacle, un frémissement lui parcourait tout le corps, et la certitude qu'elle se heurterait à quelque chose d'épouvantable s'empara de son esprit. Soudain, sa vue se troubla, ses pieds se fixèrent au sol, et courbée en deux elle regarda.

Elle chercha dans sa tête fatiguée le secret de l'énigme épouvantable qui lui était proposée. Mais elle ne trouvait rien, et prit dans sa grande poche de toile le rosaire de bois qu'elle récitait en marchant le long des grandes routes ; la justice chercherait le lendemain qui pouvait être le meurtrier ; Musaraigne savait qu'une pauvre âme venait de paraître devant Dieu, et que cette âme, si honnête qu'elle fût, avait besoin de prières. Pendant ce temps, Claude rentrait chez lui. Le feu brillait joyeusement dans la cheminée. Le sabotier s'assit, posa ses pieds sur la haute pierre de lâtre et attendit Marcel. Quand le jeune homme rentra, son front rayonnait. — Mon père ! s'écria-t-il, je vous dois le bonheur de ma vie, Geneviève sera ma femme... les noces se feront après la moisson.

Le soleil se levait radieux ; les herbes frissonnaient sous la rosée, les branches exhalaient une fraîcheur résineuse. Les oiseaux volaient hors du nid ; les insectes couraient à la maraude ; parfois un lièvre bondissait dans la forêt, et dans le lointain les longs mugissements des bœufs saluaient la journée nouvelle. Le mouvement se répandait dans la campagne ; le coq sonnait ses éclatantes fanfares, les chiens de bergers couraient, et la cloche de la petite église tintait.

(A suivre)

Feuilleton du COURRIER DU CANADA  
2 Juin 1885. — No 4

### LE TEMOIN DU MEURTRE

(Suite)

Les paysans l'accusaient de sorcellerie, affirmant qu'elle possédait le pouvoir de mener les *loupes*, de jeter des sorts, de faire dépérir le bétail et maigrir le grain sur la paille. Elle objectait vainement que sa vie était une vie de misère, aggravée par l'hostilité de ses voisins, nul ne voulait ajouter foi à ses paroles. Ce qui était véritable, c'est que la Musaraigne cherchait dans les bois et proche des étangs, dans les herbes qu'elle laissait sécher aux solives de sa cabane, ou qu'elle pilait dans des mortiers pour en extraire le suc. Les malades des environs lui demandaient des remèdes. Musaraigne acceptait des paysans riches une rétribution modeste, mais elle refusait l'obole des pauvres et ajoutait même souvent une amorce à son don de ses onguents et de ses tisanes.

Etait-ce à cause de ses longues rêveries, de ses courses perpétuelles dans des endroits déserts, de son

(A suivre)

Société dont la déconfiture a ruiné nombre d'actionnaires et a forcé M. Cazot d'abandonner l'hermine de sa haute charge.

Tout Paris, depuis trois jours, défile sur les bords de la Seine pour voir un torpillon qui, sorti des ateliers Claparède, à Saint-Denis, va gagner la Méditerranée par les canaux fluviaux. C'est un événement que la présence du petit vapeur sombre mouillé près du pont de la Concorde. Le président Grévy avec sa maison militaire, le ministre de la marine et son état-major sont allés visiter le petit bateau qui peut, en quelques minutes, détruire le plus formidable cuirassé. Pour voir ce monstre de la science, les équipages de maître font la haie derrière les rangs pressés du populaire.

Hélas ! ce qu'il faudrait pour rendre à la France son influence et sa gloire militaires, ce n'est pas un torpillon qui fait sauter les cuirassés, mais une torpille capable de faire sauter la République. Le suffrage universel sera peut-être cette torpille-là.

### Sept ans de pontificat

(Du Journal de Rome)

Le Journal de Rome a été saisi ce matin pour avoir rappelé ce que tout le monde sait, c'est-à-dire le manque de vitalité de l'Italie révolutionnaire. Sortie d'un coup de main, l'Italie n'a rien créé de durable, et, dès le premier jour de son existence, elle n'a fait que développer dans son sein les germes d'anémie qui la vouent à une dislocation prochaine.

En présence de ce fait, brutal comme une constatation mathématique, il nous semble opportun de rappeler comment l'Eglise, enchaînée dans la personne de son Chef auguste, entravée de mille manières, en butte à toutes sortes d'attaques et de vexations, accuse au contraire la vigueur immortelle de sa constitution et reste, même au milieu des fers, l'étoile lumineuse qui guide l'humanité. De cette autre constatation il résultera la démonstration de ce qu'elle pourrait pour le monde si elle jouissait de sa pleine indépendance.

Un espace de quinze ans est long dans la vie d'un homme, a dit Tacite ; *per quindecim annos, grande mortalis aevi spatium !*

Et "les années d'un Pape comptent double", suivant le mot d'un célèbre publiciste.

Or, voilà sept ans et plus du Pontificat de Léon XII qui se sont écoulés, c'est-à-dire un long espace dans l'existence du Pontife !

Jetons aujourd'hui un rapide coup d'œil sur les faits accomplis par le Saint-Siège durant cette période septennale.

Au milieu de difficultés inouïes, Léon XIII, par sa haute sagesse et par une admirable fermeté — jointe à une concdescendance touchante — a su maintenir la Papauté à une hauteur sublime, qui semble commander aux hommes et aux événements. Que de questions éclaircies et de conflits apaisés ! Que de doutes dissipés et

d'irritations adoucies ! Que de périls conjurés et d'heureux événements survenus, soit dans l'ordre religieux, soit dans l'ordre social, soit dans l'ordre politique !

Qui n'admirerait ces Encycliques multipliées — vrais monuments de science profonde et de piété ardente, expression élevée, saisissante, de la foi divine et de la sagesse humaine ? — Qui ne voit, sous l'inspiration et l'impulsion énergique de Léon XIII, le niveau des études s'élever, l'horizon des intelligences s'étendre, la puissance de l'esprit grandir par le retour des maîtres et des disciples aux saines traditions et à la forte doctrine de l'Ange de l'Ecole ? — Qui, pour la direction des âmes vers leur destinée éternelle, ne comprend quelle ressource pour le bien, quel remède souverain contre le mal, Pasteurs et fidèles trouveront, dans le Tiers-Ordre du Scraphique d'Assise, tant recommandé par le pieux Pontife par lui rendu facile à tous les âges, à toutes les conditions ?

Au point de vue social, l'admirable Encyclique *Humanae generis* ne peut manquer d'amener une révolution heureuse dans l'avenir des individus et des nations, N'a-t-elle pas mis le doigt sur la plaie vive, saignante, effroyable, qui ronge le corps social dans les nouveaux continents comme dans l'ancien monde ?

Bien des Papes, et notamment Pie IX, avaient flétri, condamné, anathématisé les sociétés secrètes. Il était réservé à Léon XIII de leur porter un coup décisif, en mettant à nu, avec sa grande autorité, sa haute raison et sa perspicacité pénétrante, la nature, les moyens et le but infernal de la secte maçonnique ; en prévenant les enfants et les familles contre de nouveaux enrôlements ; en facilitant aux malheureux initiés leur sortie de ces antres sataniques.

Si nous examinons le point de vue politique, nous serons vite frappés des précieux résultats obtenus par la diplomatie vaticane, grâce à cet esprit de sage longanimité et de charité large qui anime le Souverain Pontife, même à l'égard des nations les plus ingrates et les plus oublieuses de leurs devoirs sacrés. Ne lui devons-nous pas ce réveil merveilleux dont l'Orient est le théâtre, — ce mouvement catholique qui s'accroît dans les Balkans, — les lois religieuses consenties par la Prusse, — la convention avec la Russie, — les relations renouées avec la Belgique, — les rapports intimes avec l'Espagne et bienveillants avec l'Angleterre, — cette entente établie avec les divers cantons de la Suisse, — la fin de l'exil de Mgr Mermillod, — la situation reconvenue de Lachat, etc.

Nous dirait-on que la politique pontificale ne semble pas avoir conquis un grand terrain en France ? Force nous est d'avouer que la Fille aînée de l'Eglise se montre particulièrement coupable envers le Père qui, pourtant avec une prédilection marquée, aimait naguère encore à l'appeler : *Nobilissima Gallorum gens*. Sourd aux conseils élevés et aux avances généreuses du Souverain Pontife, le gouvernement de la répu-

blique française, dont un ministre *in partibus* se trouve en ce moment à Rome, s'est laissé trop dominer par l'esprit de secte. Mais qui n'a été frappé de voir, malgré ses dispositions malveillantes, ses tendances oppressives, ses mesures persécutrices, ce même gouvernement s'incliner maintes fois devant la volonté ferme de Léon XIII, et rendre hommage à cette suprême autorité qui domine le monde ? Qui pourrait dire les mesures violentes et radicales arrêtées par la conciliante sagesse du Pape ? En vérité, n'est-il pas admirable que le Vatican ait pu conjurer tant de maux à force de concdescendance, sans toutefois jamais compromettre un principe, sans jamais porter la moindre atteinte à sa dignité ?

Il nous est doux d'enregistrer ici ces résultats nombreux et consolants obtenus durant ce fécond septennat. Les prémisses sont posées ; d'autres conséquences heureuses suivront. C'est ainsi qu'en nos jours si troublés le Pape, même prisonnier, continue à être pour le monde catholique une force, une consolation sur la terre, et une phare lumineux au ciel : *Lumen in caelo !*

A DE VALDOR

### Une préface de Gounod

M. Ch. Gounod, prié de produire une préface pour un nouveau roman qui vient de paraître, en a profité pour exposer ses idées sur le réalisme contemporain. C'est une page qu'on ne lira pas sans intérêt :

Les des infirmités de notre temps, c'est ce besoin de secousses violentes qui, en littératures comme en art, oblitèrent le goût des émotions d'un ordre plus élevé. Le langage, pourtant, les mots, généralement si bien faits et si justes, suffiraient pour nous éclairer, si nous savions en interroger le sens et en pénétrer l'esprit.

*Elever*, par exemple, ne signifie assurément pas conduire *en bas*, mais *en haut*. Singulière fantaisie que de jeter les gens dans la fange pour les nettoyer !

Certes, je reconnais qu'il peut y avoir et qu'il y a, en effet, des œuvres pleines d'impressions, de couleurs, de saveur, voire même d'odeur, dans la littérature à sensation : reste à savoir si c'est là un régime bien salubre et bien fortifiant. En fait de santé pour l'esprit aussi bien que pour le corps, le choix des aliments est d'une importance capitale, et je ne sache pas, quant à moi, que l'intoxication ait jamais été considérée comme une règle d'hygiène.

Nous sommes malades du besoin de l'extrême ; nous courons après l'étrange, l'excessif, le vertigineux ; toute simplicité nous semble une fadeur ; toute mesure, une timidité ; toute méthode, une chaîne, toute discipline, une prison. La sobriété nous endort ; l'exagération nous fascine ; la pure et simple lumière du vrai pâlit devant l'éclat mensonger du faux clinquant. Ce que l'on veut, par-dessus tout, c'est, non pas éblouir, persuader, convaincre,

éclairer ; non, c'est frapper, surprendre, éblouir, coûte que coûte ; à ce jeu, on brille parfois ; on s'éteint toujours.

Pour rester une lumière aux yeux des hommes, ce n'est pas simplement la "réalité" qu'il faut leur faire voir, mais la "vérité." La réalité, chacun la voit de ses yeux ; et quiconque ne la voit pas dans la vie, ne la verra pas davantage reproduite par une œuvre d'art ou de littérature, œuvre complètement inutile, dès lors, si elle s'arrête là. La vérité, c'est l'homme, non plus tel qu'il est, mais tel qu'il pourrait et devrait être, tel qu'il faut l'aider à devenir en dirigeant, d'une part, son entendement vers le beau par la lumière, et d'autre part sa volonté vers le bien par l'émotion. La valeur d'une œuvre se mesure à l'élan qu'elle suscite, à la direction qu'elle imprime, au développement qu'elle provoque ; en un mot, à la somme de Vérité qu'elle fait connaître et de bien qu'elle fait vouloir.

La question peut donc se ramener à ces termes entre le mal, qui n'est que trop souvent et toujours le faux, et le bien, qui est toujours le vrai : "Y a-t-il plus de chances de conduire au bien en montrant le mal que de détourner du mal en montrant le bien."

Ainsi posée, la question semble plus facile à résoudre.

Et d'abord, il faut remarquer que la notion du mal est une notion négative ; le mal est une privation du bien, une perte ; il représente l'état de ruine, non la chose perdue ; il exprime un vide, non une réalité. La relation entre l'idée du mal et celle du bien est la même qu'entre l'idée du faux et celle du vrai. Le spectacle d'une maladie ne saurait être un élément de l'état de santé. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer et de comparer les impressions que fait naître en nous la vue de ce qui est mal et de ce qui est bien.

Le mal ne cause que des impressions pénibles ; il froisse, il chagrine, il blesse, il contracte et ferme tout notre être ; au lieu d'unir, il divise ; et s'il rapproche un moment ceux qu'il attire, c'est pour les éloigner plus ou moins promptement, mais fatalement l'un de l'autre, par cette repulsion instinctive d'une méfiance et d'un dégoût réciproques.

Le bien, tout au contraire, alors même que notre volonté est trop faible ou trop dépravée pour répondre à son appel, impose du moins le respect ; ce n'est pas lui que nous accusons, mais nous-même, lorsque nous n'avons pas le courage de le suivre ; il nous fait honte, non de ce qu'il nous demande, mais de ce que nous lui refusons, et que nous refusons, du même coup, à notre propre intérêt et à notre bonheur.

De sa nature, il ouvre, il dilate, il épanouit tout notre être ; il est, par là, le principe du rapprochement salutaire et de l'union durable.

Je ne puis ici qu'indiquer cette thèse, qui fournirait amplement la matière d'un livre, et je laisse à décider lequel des deux contacts, celui du Mal ou celui du Bien, est le

Elle chercha dans sa tête fatiguée le secret de l'énigme épouvantable qui lui était proposée. Mais elle ne trouvait rien, et prit dans sa grande poche de toile le rosaire de bois qu'elle récitait en marchant le long des grandes routes ; la justice chercherait le lendemain qui pouvait être le meurtrier ; Musaraigne savait qu'une pauvre âme venait de paraître devant Dieu, et que cette âme, si honnête qu'elle fût, avait besoin de prières.

Pendant ce temps, Claude rentrait chez lui. Le feu brillait joyeusement dans la cheminée. Le sabotier s'assit, posa ses pieds sur la haute pierre de lâtre et attendit Marcel. Quand le jeune homme rentra, son front rayonnait.

— Mon père ! s'écria-t-il, je vous dois le bonheur de ma vie, Geneviève sera ma femme... les noces se feront après la moisson.

Le soleil se levait radieux ; les herbes frissonnaient sous la rosée, les branches exhalaient une fraîcheur résineuse. Les oiseaux volaient hors du nid ; les insectes couraient à la maraude ; parfois un lièvre bondissait dans la forêt, et dans le lointain les longs mugissements des bœufs saluaient la journée nouvelle. Le mouvement se répandait dans la campagne ; le coq sonnait ses éclatantes fanfares, les chiens de bergers couraient, et la cloche de la petite église tintait.

(A suivre)

plus efficace pour l'amélioration de la nature humaine. Il y a quelque chose de mieux que d'ouvrir les yeux sur l'erreur et sur le mal pour s'en éloigner : c'est de les ouvrir sur le Vrai et le Bien pour s'y réfugier, s'y abriter et y fixer sa raison et sa vie.—Ch. Gounod.

SOMMAIRE

France Sept ans de pontificat. Une préface de Gounod. FETILLETON.—Le témoin du meurtre L'œuvre de Victor Hugo Petite gazette La maladie de Victor Hugo Nouvelles du Nord-Ouest. Funérailles de Victor Hugo. Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Chemin de fer Intercolonial.—D. Pottinger Conseil général du Barreau.—S. Pagnuelo La compagnie des steamers de Québec.—Arth Ahern. Pêches à huile.—John F. Hossack Chemin de fer du lac St-Jean, voir 4ème page. Lits de fer français.—Behan Bros. Compagnie du tramway de la rue St-Jean.

CANADA QUEBEC, 2 JUIN 1885

L'œuvre de Victor Hugo

Le Paris révolutionnaire et la France anti-chrétienne viennent d'enterrer Victor Hugo au milieu d'une éblouissante apothéose. Trois cent mille hommes dans le cortège ; la métropole immense tout entière debout pour saluer le char funèbre ; des monceaux de fleurs et de couronnes ; des députations accourues de toutes les points de l'horizon ; l'armée, la magistrature, l'Académie, le Parlement, le chef de l'État inclinés sur un cadavre ; tout le majestueux courant de la vie nationale, se détournant un instant de son lit profond, pour aller s'engouffrer sous les voûtes historiques de l'Arc colossal et soulever triomphalement le cercueil d'un citoyen sur ses flots innombrables ; enfin, planant au dessus de cette pompe inouïe, la grande voix du canon dont les sourdes volées tenaient lieu du glas suprême : tel a été le spectacle qui a été donné hier à la France et, l'on peut dire, à l'Europe contemporaines !

Victor Hugo ! C'est à celui qui s'est appelé et qui a été Victor Hugo que la noble France a décerné ces obsèques prodigieuses ; c'est au char triomphal de ce fastueux ennemi du Vrai que la fille aimée de l'Eglise s'est attelée sans honte ; c'est pour introniser au Panthéon cet impie blasphémateur du Christ que Paris a chassé de son temple l'héroïne catholique et française, Sainte-Geneviève, dont le regard intrépide éloigna jadis de Lutèce les hordes d'Attila ! Pauvre France ! pauvre Paris ! pauvre peuple !

Sans doute de généreuses protestations se sont fait entendre. Le vaillant Albert de Mun à la tribune, des feuilles courageuses dans la presse, des centaines de catholiques dans toute la France, se sont élevés contre le scandale qui est maintenant consommé. Mais ils n'ont pu, et n'ont pas d'ailleurs espéré prévaloir contre le vertige universel. Victor Hugo a eu les honneurs du triomphe ; d'un triomphe peut-être plus éclatant que ceux des héros de Rome, Scipion, Paul-Émile ou César.

Hélas ! cette idole que l'on vient de hisser au Panthéon usurpé, a été pourtant l'un des plus grands mal-faiteurs intellectuels de notre siècle. Lorsqu'on parcourt son œuvre par la pensée, et qu'on n'appartient pas à la tourbe servile des thuriféraires hugolâtriques, on se sent terrifié de l'écrasante responsabilité dont cet homme a chargé son âme. Ah ! l'œuvre du poète, du romancier, du pamphlétaire, quel épouvantable répertoire d'erreurs, de mensonges, de calomnies et de blasphèmes ! A part les Odes et Ballades peut-être, il n'y a pas un seul de ses livres qui soit absolument pur, absolument irréprochable, absolument dégage de scories et de souillures. Dans presque tous ses ouvrages, même les plus beaux, les plus applaudis, les plus incontestés, il y a des pages mortelles et des strophes empoisonnées. Ouvrez

les Feuilles d'automne, où se trouvent tant de hautes inspirations et de vers étincelants ; lisez Ce qu'on entend sur la montagne ; la pièce se termine par un cri de doute. Les Chants du crépuscule, les Voix intérieures, les Rayons et les Ombres, à côté de beautés irréprochables, contiennent des irrégularités, des peintures sensuelles, des rêveries dangereuses. Avec les Contemplations se manifestent, en pleine évidence, le naufrage de la foi et l'égarément du génie. Mettez de côté quelques strophes inspirés au poète par la mort de sa fille, et vous avez un livre à la fois ridicule et odieux. D'effroyables blasphèmes en souillent les pages. Le poète y place Bélias à côté de Jésus :

Tous deux seront si beau que Dieu dont l'œil Ne pourra distinguer, père ébloui de joie, Bélias de Jésus !

Il déchire les feuillets de l'Évangile pour y substituer ses divagations sacrilèges.

Les Châtiments sont une œuvre de haine et d'aveugle passion. L'Eglise, le grand Pie IX, les évêques, le clergé, la religion catholique et ses dogmes, y sont odieusement traînés sur la même claie que les ennemis politiques du poète en démençe. La Légende des siècles contient des pièces nombreuses écrites dans le genre des Contemplations. L'homme qui a chanté les vieilles cathédrales, grandioses conceptions du génie inspiré par la foi, écrit des vers comme ceux-ci :

La cathédrale, avec sa double tour aiguë Debout devant le jour qui fait, ignore, et sans savoir, affirme, absout, con damne. Dieu voit avec pitié ces deux orbeilles d'âne Se dresser dans la vaste nuit.

Les Chansons des Rues et des Bois sont un livre honteux ; le sensualisme le plus effréné, l'immoralité la plus révoltante s'y étalent à chaque page. C'est un recueil de chants lubriques et de grivoiseries dégoûtantes. Une odeur fétide s'en dégage. Lorsqu'il publia ce livre, l'auteur avait soixante-quatre ans et des cheveux blancs au front. On pourrait inscrire, comme épigraphe, au-dessous du titre : Turpe senilis amor.

Que dire de l'Année Terrible, de la Pitié Suprême, de Religion et religion, des Quatre Vents de l'Esprit, etc ? L'impie et y est aussi complète que la décadence. L'Eglise, ses pontifes, son Credo, y sont insultés, calomniés, couverts de boue. La rage de Victor Hugo contre le catholicisme tourne à l'épilepsie. Certaines pages sont empreintes d'une inspiration vraiment satanique.

A côté de l'œuvre purement poétique de Hugo, se dresse son œuvre dramatique : Cromwell, Marion Desormeaux, Hernani, le Roi s'amuse, Lucrèce Borgia, Marie Tudor, Ruy Blas, Angelo, les Burgraves. Le théâtre de Victor Hugo est animé d'un souffle dangereux. Presque toutes ses pièces sont consacrées à démolir les supériorités sociales, à rabaisser la majesté, à embellir le vice, à grandir le crime.

Enfin ses romans, surtout Notre-Dame de Paris, les Misérables et Quatre-vingt-treize, sont des œuvres pernicieuses et fausses, dont les fleurs du style recouvrent des abîmes. Livres pervers, où les difformités physiques et morales sont offertes comme des types du Beau, où le prêtre est bafoué, où le forçat est transfiguré, où le sanglant terroriste est glorifié, où la Révolution est chantée comme la libératrice du genre humain.

Voilà l'œuvre de celui à qui la France de 1835 vient de faire des funérailles impériales. Œuvre, dans son ensemble, néfaste et meurtrière, qui a porté le ravage au fond de milliers d'âmes, qui a fait mourir à la vérité des multitudes d'intelligences, qui a corrompu bien des cœurs.

Et on lui décerne le triomphe, à cet artisan de sophismes, à ce contempteur de l'Eglise, à cet apologiste de la Commune, à ce violeur de la morale, à ce destructeur des principes sociaux, à cet insulteur de toutes les gloires catholiques ! Oh ! misère et aberration !

Mais il eut du génie, dit la foule des simples que grisent les acclamations, le bruit et le succès du jour. Il eut du génie ; c'est vrai ; mais ce fut un génie extravagant et dévoyé. Admirable et éblouissant par certains côtés, doué d'une prodigieuse intelligence, il n'en a pas moins écrit des œuvres absolument ridicules et

qui seront sifflées par la postérité. Dans une de ses plus belles inspirations poétiques, l'auteur des Chants du crépuscule parle d'une cloche, "vaste et puissante, au battant monstrueux," qu'il a vue, un jour, dans la tour solitaire d'un temple. Mais des mains profanes avaient laissé leurs souillures sur ses flancs d'airain.

Sur cette cloche, auguste et sévère surface, Hélas ! chaque passant avait laissé sa trace. Partout des mots impurs creusés dans le métal Rompaient l'inscription du baptême natal. On distinguait encore, au sommet ciselé, Une couronne à corps de marteau mutilé. Ils avaient semé là, ceux-ci leur vie immo-... Ceux-là leurs vœux perdus comme une onde D'autres l'amour des sens dans la fange accrou-... Et tous l'impie, ce chaume sans épi. Tout était profané dans la cloche bénié. La rouille s'y mêlait, autre amère ironie ! Sur le nom du Seigneur l'un avait mis son nom ! On le prêtre dit oui, l'autre avait écrit non ! Lâche insulte ! affront vil ! vain outrage d'une

Que fait tout ce qui passe à tout ce qui de-... Hélas ! cette cloche puissante... et souillée, c'est Victor Hugo. Le portrait qu'il en a tracé en vers admirables, c'est le sien. Lui aussi était un instrument sonore qui ne devait vibrer que pour Dieu. Mais, comme il l'a dit lui-même, dans la même pièce, cédant à je ne sais quelle intuition mystérieuse,

Les passions hélas ! tombent un jour accourues, Pour visiter son âme ont monté de la rue, Et de quelque couteau se faisant un burin, Sont respect pour le Verbe écrit sur son airain, Toutes, mêlant ensemble injure, erreur, blas- phème, L'ont rayé en tous sens comme le bronze même Où le nom du Seigneur, ce nom grand et sacré, N'est pas plus illisible et plus déguisé !

Pauvre Victor Hugo ! Pauvre malheureux génie ! Nous ne pouvons oublier qu'il a écrit des pages d'inspiration chrétienne, et si, devant sa mort douloureuse, devant sa tombe jonchée de fleurs, nous avons écrit dans ses œuvres, et faire contrepoids à la scandaleuse apothéose qu'une certaine presse voudrait lui décerner.

PETITE GAZETTE

Plusieurs de nos journaux ont cité une page de Louis Veillot sur Victor Hugo. Et ils ont fait précéder la citation de cette indication. "Louis Veillot, en ces dernières années, a jugé ainsi Victor Hugo." Il y a là un anachronisme littéraire. Ce n'est pas dans ces dernières années, c'est en 1866 que le grand écrivain a écrit le morceau qui commence par ces mots : "On a sous les yeux le plus grand poète et l'écrivain le plus saugrenu." Cette appréciation se trouve dans les Odeurs de Paris aux chapitres intitulés : Un poète, et Le vrai poète parisien.

Sa Sainteté Léon XIII vient d'élever spontanément M. Albert de Mun à la dignité de grand-croix de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Le bref qui confère ce grade éminent à l'illustre auteur catholique, contient les paroles suivantes :

Comme vous n'avez cessé d'être un intrépide défenseur de la cause catholique et comme vous défendez les droits de la religion avec une souveraine éloquence et une sagesse égale ; comme sans céder à aucune considération des hommes et des temps vous professez pour nous et ce siège apostolique un grand dévouement, nous avons décidé de vous conférer un honneur particulier en témoignage de votre bienveillance et en récompense de vos mérites.

On lisait dans l'Univers du 20 mai, au sujet de la maladie de Victor Hugo :

"Les bulletins de la santé de M. Victor Hugo, publiés par le Rappel, font présager une mort très prochaine. Celui d'hier six heures après-midi était ainsi conçu :

L'état ne s'est pas modifié d'une manière notable. De temps à autre, accès intenses d'oppression. A. VULPIAN. GERMAIN SÉE. EMILE ALLIX.

Tous les journaux de gauche consacrent à cette maladie de long articles, avec des détails que nous négligeons et où débordent pour l'œuvre du poète mourant un enthousiasme sans égal. Certains journaux conservateurs se signalent par le même engouement, sans vouloir se souvenir des impiétés et des blasphèmes de celui qui a dégradé à de si vilaines besognes les dons de Dieu.

Voici la note qu'au Journal officiel, fait publier M. Floquet :

En raison des graves nouvelles qu'ils ont reçues de la santé de Victor Hugo, le président de la Chambre des députés et Mme Charles Floquet ajournent à une date ultérieure la réception qui devait avoir lieu le 20 mai à l'hôtel de la présidence.

Par contre, M. le président du

Senat fait annoncer sa prochaine réception."

On prépare à Rome, en réponse à l'arrêté du préfet Gravina, qui a interdit les honneurs rendus au Saint-Sacrement porté aux malades, de solennelles réparations pour le jour de la Fête-Dieu. Il plairait au Souverain-Pontife que l'univers catholique s'associât à la réparation d'un outrage porté par la Révolution cosmopolite au divin corps de Jésus-Christ dans la capitale du monde catholique.

A Rome, on fera le matin du 4 juin, une communion générale ; le soir, toutes les maisons chrétiennes seront illuminées. Si en France l'illumination n'est pas partout possible, du moins la communion faite aux intentions qui animent en ce jour les pieux Romains sera féconde en grâce. Par cet acte, les catholiques prouveront leur solidarité avec les épreuves subies à Rome par le Pontificat.

Pourquoi les catholiques du Canada ne prendraient-ils pas part à cet acte de réparation ?

La Maladie de Victor Hugo

LES PAROLES QU'IL A PRONONCÉES— LES VISITES QU'IL A REÇUES— SA MORT— LETTRES DE MGR GUIBERT ET DE M. LOCKROY

Notre malle d'Europe nous apporte les détails suivants sur la maladie dont Victor Hugo est mort :

C'est jeudi, le 14 mai, dans la nuit, que Victor Hugo a ressenti les premières atteintes du mal qui l'a frappé. Suivant l'habitude, il avait reçu ce jour-là comme tous les jeudis. Le dîner avait été donné en l'honneur de M. de Lesseps et de ses enfants. Victor Hugo s'était montré très enjoué et très animé. Toutefois, on croit se souvenir qu'une légère pâleur inusitée paraissait sur son visage. La réception prit fin vers onze heures.

Dans le courant de la nuit, Victor Hugo se sentit gravement indisposé. On constata qu'il y avait ralentissement dans les mouvements du cœur.

Un docteur, prévenu par la famille, accourut aussitôt, donna les premiers soins et l'indisposition parut s'atténuer. La journée de vendredi se passa sans incident notable. Victor Hugo, en proie à une grande fatigue, dut garder le lit.

L'état s'aggravant dans la soirée, on décida de recourir à l'intervention du docteur Germain Sée, ami de Victor Hugo. C'est samedi matin que ce médecin fit sa première visite, et il reconnut tous les symptômes d'une congestion pulmonaire.

La maladie n'a pas diminué depuis lors et le grand âge de Victor Hugo (83 ans) ne laisse pas que de rendre la maladie très grave.

Victor Hugo, quoiqu'accablé par la maladie, a sa pleine connaissance et n'a perdu aucune de ses facultés intellectuelles. Sa voix est faible, mais il parle très distinctement et se fait parfaitement comprendre ; il a encore la force de se soulever et de replacer seul ses oreilles.

Personne n'est admis auprès du malade, ce qui semble indiquer de tristes précautions.

Lundi soir, un fâcheux incident s'est produit. Vers huit heures et un quart, on a allumé quelques margottins dans la chambre du malade ; un feu de cheminée s'est déclaré et il a fallu courir chercher les pompiers. Le feu a été rapidement éteint, mais l'incident a jeté un vil émoi parmi les nombreuses personnes qui stationnaient devant l'hôtel.

La Justice raconte que dans la journée d'hier Victor Hugo ne pouvait rester couché, par suite de ses crises de suffocation. Il se tenait debout ou assis dans un fauteuil. Il aurait dit en s'adressant à ceux qui l'entouraient : "C'est la mort... elle vient à son heure... qu'elle soit la bienvenue, mais qu'elle vienne au vite !..."

On écrit de Paris, 19 mai, soir : Victor Hugo ne peut plus prendre aucun médicament, mais il conserve toute sa lucidité d'esprit. Il voit sa fin prochaine et répète à ceux qui l'entourent : "C'est bien long, la mort ;" et d'autres fois, il murmure : "C'est la mort ; elle est la bienvenue."

Ce matin, à l'issue du conseil, M. Henri Brisson, un fr. maç. et tous les ministres se sont rendus chez Victor Hugo : ils ont été reçus par M. Edouard Lockroy, qui n'a pu leur donner que de bien mauvaises nouvelles du malade.

P. S. Le malade est toujours plongé dans un état de faiblesse extrême. Il a de fréquentes syncopes et des étouffements. Il ne peut plus rien prendre ; néanmoins, il se consient encore sa parfaite connaissance et reconnaît les personnes qui l'entourent ; il leur adresse la parole et se rend compte de son état.

Il prononce à diverses reprises les mots : "C'est la mort !"

L'état est toujours désespéré ; on n'a plus aucun espoir.

Paris, 19 mai. Mgr Freppel s'est deux fois rendu chez Victor Hugo depuis vingt-quatre heures pour prendre des nouvelles. Le président de la République a également envoyé le colonel Lichtenstein à deux reprises chez le malade.

Londres, 19 mars. Le correspondant parisien du Times dit avoir appris de la bouche d'un des médecins de Victor Hugo qu'un miracle seul pourrait sauver la vie du poète. Le

correspondant du Daily News dit savoir que dans la nuit de samedi, malgré son état d'abattement, Victor Hugo s'est montré très impatient de savoir si l'amnistie avait été votée en faveur du prince Krapotkine et autres condamnés politiques. Pour ne pas aggraver son état, on lui a caché le véritable résultat du vote.

Paris, 20 mai, 2 h. 30 m. Le dernier bulletin, rédigé à midi, porte que la nuit a été assez agitée et troublée par deux accès d'oppression. Le poumon droit est engorgé.

21 mai, 9 h. matin. La nuit a été tranquille, sauf quelques instants d'oppression et de grande agitation. En ce moment, la respiration est assez calme. Les fonctions intellectuelles sont intactes. Situation inquiétante.

Signé : A. VULPIAN, GERMAIN SÉE, EMILE ALLIX

Comme on le voit, tout espoir de sauver Victor Hugo semble aujourd'hui perdu.

Le poète est resté très absorbé pendant une partie de la soirée de mercredi. Il ne parlait plus, et par moments semblait même ne plus bien comprendre ce qu'on lui disait.

Plusieurs crises d'oppression se produisirent encore, succédant toujours à l'agitation fébrile qui secoue le malade. De temps en temps, il se réveille.

M. Lockroy s'approche de lui. — Voulez-vous boire ? lui demande-t-il.

— Oui, répond-il d'une voix distincte. — On va vous donner une boisson américaine.

— Ah ! une boisson américaine... c'est une boisson républicaine, alors. A un moment, après avoir bu, il s'est tourné vers Mme Lockroy, et lui a baisé la main.

Victor Hugo, se sentant plus faible, a alors demandé que ses petits enfants ne s'éloignent pas. Il répétait à ceux qui l'approchaient :

— Vous voyez bien que c'était la mort. MM. Georges Hugo, Léopold Hugo, neveu du poète, Lockroy, Menard-Dorian, Alfred Naquet, le docteur Allix ont veillé au chevet du malade.

AGGRAVATION

A neuf heures, 21 mai, l'état du malade semblait plus inquiétant encore. Sur la demande de Mme Lockroy, on envoya, avenue Montaigne, demander le concours du docteur Germain Sée. Le docteur Sée accourut en toute hâte. Les paroles qu'il adressa au malade semblèrent lui rendre un peu de son énergie.

Deux piqûres de morphine lui furent faites encore ; puis le célèbre docteur prescrivit une potion calmante et se retira.

Cependant les visiteurs affluèrent à l'hôtel. MM. Floquet, Brisson, viennent s'inscrire. Nous relevons aussi la signature du général Pittié.

LES VISITES

Près du poète, on s'étonne à bon droit que le Président de la République n'ait pas cru devoir venir signer lui-même. MM. le baron de Rothschild, Paul Dalloz, l'acteur Bouffé, Mme Trepoll, Renan, Henry, Houssaye, A. Wolff, Léon Glazie, Puvion de Chavanes, Bonnat, de Hérédia, s'inscrivent ensuite.

NOUVEAU BULLETIN

Vendredi, 22 mai, 9 h. 10 matin. "Situation extrêmement grave." Signé : A. VULPIAN, GERMAIN SÉE, EMILE ALLIX

Cette situation désespérée devait se prolonger plus de trois heures encore. Mme Lockroy, qui n'a point quitté un instant la chambre de son beau-père, se penchait vers lui souvent.

— Vous sentez-vous mieux ? Voulez-vous boire ? Et c'était toujours des réponses laconiques, — oui, non, — devenant de plus en plus intelligibles.

Les petits-enfants du poète, Jeanne et Georges, purent l'embrasser une fois Mme Lockroy, Vaquez, interrogeaient du regard le docteur Allix.

On attendait la fin d'un instant à l'autre et l'on avait la consolation de voir que Victor Hugo ne souffrait plus.

LA MORT

A une heure et demie, le docteur Allix, M. Lockroy et Vaquez passèrent dans le salon pour recevoir M. Robin, le plus vieil ami du poète. Cinq minutes après, Victor Hugo rendit le dernier soupir, la tête appuyée sur la main de Mme Lockroy.

A ce moment Mme Lockroy était seule dans la chambre. Aussitôt elle a appelé à elle les amis et les parents qui étaient dans la chambre voisine, et, malgré l'attente générale, l'angoisse de tous a été profonde.

Tous les membres de la famille demeurèrent recueillis près de la dépouille de celui qui fut une si grande figure de ce siècle. Au moment où la mort du grand poète était connue, deux religieux passaient devant la maison, et l'un d'eux, en se signant, a prononcé ces seules paroles : "Dieu ait son âme !"

LETTRE DE MGR GUIBERT

La veille de la mort du poète, le cardinal-archevêque de Paris a écrit à Mme Lockroy la lettre suivante : ARCHEVÊCHÉ DE PARIS Paris, le 21 mai 1885.

Madame, Je prends la plus vive part aux souffrances de M. Victor Hugo et aux alarmes de sa famille. J'ai bien prié au saint-sacrement de la messe pour l'illustre malade. S'il avait le désir de voir un ministre de notre sainte religion, quoique je sois moi-même encore faible, et en convalescence d'une maladie qui ressemble beaucoup à la sienne, je me ferais un devoir bien doux d'aller lui porter les secours et les consolations dont on a si grand besoin dans ces cruelles épreuves.

Veillez bien agréer, madame, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués. J. J. HIPP, cardinal GUIBERT, Archevêque de Paris. M. Lockroy a cru devoir répondre en ces termes à Mgr Guibert : Paris, le 21 mai 1885. Monsieur l'archevêque de Paris, Mme Lockroy, qui ne peut quitter le chevet de son beau-père, me prie de vous remercier de ses sentiments que vous voulez bien lui exprimer d'une manière si éloquent et si bienveillante à la fois. Quant à M. Victor Hugo, il a déclaré ces jours-ci encore qu'il ne voulait être assisté, pendant sa maladie, par aucun prêtre d'aucun culte. Nous manquons à tous nos devoirs si nous ne respectons pas sa volonté. Veillez bien agréer, je vous prie, monsieur l'archevêque de Paris, l'expression de mes sentiments les plus respectueux. EDOUARD LOCKROY, Député de Paris.

mage de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

Paris, le 21 mai 1885. Monsieur l'archevêque de Paris, Mme Lockroy, qui ne peut quitter le chevet de son beau-père, me prie de vous remercier de ses sentiments que vous voulez bien lui exprimer d'une manière si éloquent et si bienveillante à la fois. Quant à M. Victor Hugo, il a déclaré ces jours-ci encore qu'il ne voulait être assisté, pendant sa maladie, par aucun prêtre d'aucun culte. Nous manquons à tous nos devoirs si nous ne respectons pas sa volonté.

Veillez bien agréer, je vous prie, monsieur l'archevêque de Paris, l'expression de mes sentiments les plus respectueux. EDOUARD LOCKROY, Député de Paris.

NOUVELLES DU NORD-OUEST

CONFIRMATION DE LA NOUVELLE DE LA BATAILLE DE JEUDI ET DE LA MORT DU SOLDAT MARCOTTE

300 VOLONTAIRES CONTRE 75 SAUVAGES

LA BATAILLE DURE TROIS HEURES ET DEMIE

LES TROUPES A L'ABRI DANS LES TAILLIS

AUCUNE NOUVELLE ENCORE DES 13 SOLDATS DU 65ÈME DISPARUS LORS DE LA BATAILLE

UN ÉCLAIREUR SCALPÉ

RÉSULTAT DE LA SECONDE JOURNÉE ENCORE INCONNU

DÉPART DU GÉNÉRAL MIDDLETON A LA TÊTE DE 500 HOMMES AU SECOURS DU GÉNÉRAL STRANGE

DESCRIPTION DE LA BATAILLE DE JEUDI

JOSEPH MARCOTTE

Battleford, 30 mai.—Le vapeur "Northcot" en route pour le Fort Pitt, a rencontré un canot monté par James Grant et Rossiter, à soixante milles en haut de la rivière. Il était parti de Fort Pitt jeudi soir, avec des dépêches pour le général Middleton. Un combat avait été livré le même jour entre les troupes de Strange et la bande de Gros Ours.

Rossiter a informé notre correspondant que l'on avait découvert mercredi, l'endroit où le Gros Ours se tenait en embuscade, et les troupes se mirent en marche le lendemain matin, jeudi. Comme les troupes du général Strange n'étaient pas encore toutes arrivées au Fort Pitt, le général ne put disposer que de 300 hommes comprenant deux compagnies de l'infanterie légère de Winnipeg, deux compagnies du 65ème bataillon, l'infanterie montée d'Alberta et les éclaireurs du capt. Steele.

Après une marche de dix milles sur le bord de la rivière et trois milles dans l'intérieur, les troupes se trouvèrent en présence du camp des Sauvages. Les Peaux Rouges étaient retranchés justement sur le sommet d'une colline ; et afin de les atteindre, le général Strange se vit forcé de traverser une vallée marécageuse. Comme les volontaires s'avançaient contre les Sauvages, ces derniers commencèrent à tirer, et les troupes furent disposées en ordre d'escarmouche.

Pendant trois heures et demie les deux côtés maintinrent un feu bien nourri. Les troupes ont pu très bien se mettre à l'abri du feu de l'ennemi, dans les taillis.

La pièce d'artillerie a rendu de grands services en chassant les sauvages de leurs positions, mais on n'a pu s'assurer du nombre de leurs tués. Les pertes du général Strange ont été très légères ; seul le soldat Marcotte, de la Compagnie No 3, du 65ème Bataillon, ayant été mortellement blessé et deux soldats de la Compagnie No. 5, de la même compagnie, blessés, mais non mortellement. Les troupes retranchées en bon ordre sur le Fort Pitt.

Les deux compagnies du 65ème bataillon descendirent la rivière dans un bac et rejoignirent le corps principal de la colonne.

Pendant la marche dans l'intérieur, treize hommes furent laissés en arrière à bord d'un bac pour garder les provisions.

Après la bataille on n'a pu retrouver le bac, et ni le bac ni les soldats n'ont reparu depuis.

Rossiter dit aussi que les hommes de Steele ont eu une escarmouche avec les Sauvages, mercredi, alors qu'un éclaireur Sauvage a été tué et scalpé. Le général Strange a besoin de renforts et de munitions. Après avoir débarqué l'inspecteur Perry et la police, nous rebrousâmes chemin et nous sommes arrivés ici tard ce soir. Le général Middleton se mettra probablement en marche immédiatement.

LES FORCES DU GÉNÉRAL STRANGE Le total des forces sous le com-

mandement du major-général Strange se composaient du 65ème bataillon, 315 hommes; 42 éclaireurs; 52 hommes de la police à cheval sous le capitaine Steele; 25 hommes de la police à cheval sous le capt. Griesbach; 90 volontaires d'Edmonton; 160 de l'infanterie légère de Winnipeg, 46 éclaireurs sous le major Halton. En tout 780 hommes.

Sur ce nombre cependant, il a été rapporté il y a quelques jours qu'une compagnie du 65ème, sous le commandement du capt. Ostelle, a été envoyée pour garder le poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, à la Rivière Bataille, et qu'une deuxième du même bataillon devait rester à Edmonton.

Battleford, 31.—La bataille s'est continuée près du Fort Pitt le second jour, vendredi, mais les courriers n'en connaissent pas le résultat.

Battleford, 31.—Le général Middleton qui était en route de Battleford pour rejoindre le général Strange, à bord du vapeur "North-west," lorsqu'il arriva la nouvelle de la bataille de Fort Pitt apportée par les courriers Grant et Rossiter, rebroussa chemin afin de lever des renforts pour le général Strange.

Battleford, 31.—Le général Middleton avec cinq cents soldats, tirés du régiment des Grenadiers, du 90ème de Winnipeg, du bataillon Midland, de 25 hommes de la Batterie A, de quelques éclaireurs et autres, est parti ce matin par le bateau à vapeur pour aller au secours du Général Strange.

Battleford, 30.—Le général Strange, avec les trois cents hommes qu'il avait sous ses ordres partit du Fort Pitt jeudi pour faire une reconnaissance et il attaqua les Sauvages à treize milles du fort, sur la rive nord à trois milles de la rive. L'ennemi était rangé sur une haute colline et derrière des rochers entourés de profonds ravins. Il était impossible pour les troupes de pouvoir traverser le terrain par un mouvement de flanc. Quatre-vingts hommes du 65e bataillon arrivèrent quelques temps après et essayèrent de prendre les sauvages en flanc.

Les troupes qui ont pris part à l'engagement se composaient de deux compagnies du 92e bataillon, l'infanterie légère de Winnipeg, sous le colonel Osborne Smith, deux compagnies du 65e et les Carabiniers montés d'Alberta (100 hommes), sous le commandement du major Geo. W. Boulton. Le courrier ne savait pas si Gros Ours commandait ou non les guerriers Sauvages. Le nombre de ces derniers était de 75 à 100, mais la bande principale n'était pas loin du champ de bataille.

Les sauvages ouvrirent le feu sur les troupes au moment où ils s'avançaient contre eux, au pied de la colline; le terrain à cet endroit est marécageux et très accidenté. Le canon de 9 amené par la police du Fort McLeod a rendu de bons services, mais les ennemis étaient entièrement cachés parmi les rochers et dans les ravins. Le feu continua pendant trois ou quatre heures, alors que le général Strange manquant de munitions donna l'ordre à ses troupes de se replier vers le Fort Pitt.

Le général Strange avait des provisions pour cinq jours, et il a des renforts, des munitions et des vivres au Fort Pitt. Le major Bedson, de la police à cheval du Nord-Ouest, a envoyé le major Perry et quelques hommes de la police à cheval sur la rive sud, vers le général Strange, et il revint de Battleford avec la nouvelle de la Bataille qu'il communiqua au général Strange. Le général lutera contre Gros Ours jusqu'à l'arrivée du général Middleton.

Battleford, 31, 10 p. m.—Les vapeurs "Alberta" "Marquis" et "Northwest" sont partis pour le Fort Pitt ce matin, avec le bataillon Midland, fort de 160 hommes, 175 hommes du 9ème bataillon des Voltigeurs de Québec, 250 hommes des Grenadiers, parties de la Batterie A et de la Batterie B et deux mitrailleuses, 50 éclaireurs de Boulton, 60 du corps des ingénieurs de Denis, 50 des éclaireurs du capt-French et 50 de la police à cheval, sont partis par la route du sud. On espère que ces troupes débarqueront ce soir sur ce côté-ci des positions des Sauvages, et, avec la colonne du général Strange, de l'autre côté, cerneront les Sauvages.

Il règne un vif mécontentement parmi les Queen's Own parce qu'ils ne sont pas arrivés à temps pour prendre part à la bataille.

Il est vrai que le 65ème bataillon demanda la permission de charger à la baïonnette, mais que le général Strange refusa de la leur accorder, vu le petit nombre de ses hommes.

Poundmaker a été examiné aujourd'hui. Il sera envoyé à Regina. Trois Sauvages Stonies ont été tués par des personnes inconnues.

Le vapeur "Baroness" est attendu ici de Prince Albert demain; il va porter des provisions au Fort Pitt. Winnipeg, 1.—Une dépêche de Battleford annonce le départ hier après-midi de la flottille de bateaux à vapeur, ayant à son bord 500 hommes de troupes de renfort pour

le général Strange. Ces troupes sont sous le commandement du général Middleton et elles espèrent arriver à leur destination ce soir ou de bonne heure demain matin. Il semble douteux que les volontaires se soient battus pendant deux jours, jeudi et vendredi et l'on pense maintenant que la rencontre entre le major Steele et les Sauvages de Gros Ours, mercredi, est considérée comme le premier jour de la bataille, vu que les courriers sont partis du Fort Pitt jeudi soir et il est certain que la bataille a repris vendredi.

Une dépêche de Calgary annonce qu'au de là de deux cents voitures sont parties d'Edmonton hier matin, avec une escorte de 25 hommes du 9ème bataillon de Québec. C'est là le premier convoi envoyé sous la direction du nouvel officier des transports, le major McGibbon. L'on dit que la route d'Edmonton est dans un état affreux et le convoi rencontrera beaucoup de difficultés sur la route.

M. JOSEPH MARCOTTE DU 65ÈME Le premier montréalais qui est tombé sur le champ de bataille, est M. Joseph Marcotte, un brave soldat de la compagnie No 3 du 65ème bataillon.

Son père demeure au Village St-Jean-Baptiste, au No 266 de la rue St-Laurent, où résidait le jeune soldat. Il n'est âgé que de 21 ans. Il est né à Québec, le 19 novembre 1865. Son père, M. Z. Marcotte, est menuisier et sa mère Caroline Garneau, est décédée, il y a quelques années. Le défunt a un frère qui est typographe, et une sœur. Il était le soutien de son père et de sa sœur.

Sa famille vint s'établir à Montréal en 1879. Le défunt était typographe et était un membre zélé du club de raquette "Le Canadien." Il faisait partie du 65e bataillon depuis trois ans. Il aimait beaucoup la vie militaire et assistait à tous les exercices du bataillon avec toute la ponctualité du vrai soldat.

Hardi, brave et courageux, il ne craignait pas le danger et s'exposait facilement. Il combattait au premier rang de son bataillon avec le sang-froid et la bravoure d'un vétéran lorsqu'il est tombé au champ d'honneur frappé par une balle meurtrière. Le public s'associe au deuil de la famille qui perd un brave et toute la nationalité canadienne honorera sa mémoire et louera son courage.

Il n'y a que deux compagnies du 65e bataillon de jeudi, à Fort Pitt, la compagnie No 3 et la compagnie No 5.

La première était commandée par le capt Ed Beauset, et la seconde par le lieutenant G. Villeneuve.

Ces deux compagnies étaient sous le commandement du major Hughes.

**FUNÉRAILLES DE HUGO**  
—  
UNE FOULE IMMENSE  
—  
200,000 HOMMES  
—  
SIX DISCOURS FUNÉBRES  
—  
POMPE EXTRAORDINAIRE  
—  
L'ORDRE RÉGNE

Paris 1. Le cortège s'est mis en marche à midi. Plus de 200 000 personnes se pressaient aux abords de l'Arc de triomphe. Il y avait environ 300 000 fiacres massés aux Champs Elysées et sur les avenues qui débouchent sur la place d'Orléans.

La bière est en plomb uni, doublé à l'intérieur de satin blanc et placée dans un second cercueil en chêne ouvré couvert de velours noir avec broderies constellées en argent. Une glace d'argent unie porte pour toute inscription le nom de "Victor Hugo" La tête du poète repose sur un coussin de velours rouge, sous lequel sont les photographies de tous les enfants et les petits enfants du poète, ceux de Auguste Vacquerie et du poète lui-même dans des médaillons en bronze.

Toute la garnison de Paris est sous les armes.

Plusieurs charriots chargés de fleurs suivaient le corbillard. Avant le départ du cortège, la police a arrêté quelques individus qui ont voulu déployer des drapeaux rouges.

Six oraisons funèbres ont été prononcées sous l'Arc de triomphe, entre autres par MM. LaRoyer, Floquet, Angier et Goblet.

Aussitôt que la procession eut quitté l'Arc de Triomphe, elle défila dans l'ordre suivant: un détachement des gardes de la République; le commandement général des forces avec son personnel, un régiment de cuirassiers précédé d'une fanfare et de trois régiments. Ceci formait l'escorte des funérailles. Venaient ensuite des chars chargés de couronnes et de fleurs suivis des enfants des écoles publiques. La bande des gardes de la République précédait une députation venue de Besançon et représentant les journaux étrangers, les sociétés dramatiques et théâtrales.

À la suite du char funèbre venaient les parents et les amis de la famille

de Victor Hugo. Puis ensuite des représentants du président Grévy, du président du Sénat, de la chambre des députés, des ambassadeurs étrangers, du chancelier de la Légion d'Honneur, des commandants militaires de Paris, des sénateurs et députés, des députations de la police, des autorités navales et militaires, un contingent de l'armée de Paris, une escouade des gardes de la République.

La procession suivit la route des champs Elysées par la place de la Concorde, le Boulevard, St. Germain et St. Michel jusqu'au Panthéon. La tête de la procession avait atteint le Panthéon, alors que la queue du cortège n'avait pas encore quitté l'Arc de Triomphe.

Avant le départ de la procession, la police a saisi et détruit quinze drapeaux rouges.

Il n'y a pas eu de désordres.

**Echos & nouvelles**

**LA PROCESSION A LA HAUTE-VILLE**

On a annoncé, dimanche au prône de la basilique que la procession du Saint-Sacrement suivra, dimanche prochain, le parcours suivant: Rues Buade, Côte de la Montagne, Notre Dame, pour faire station à l'église de la Basse-Ville, puis la procession reviendra par les rues Notre-Dame, Sous le Fort, Saint-Pierre, Côte de la Montagne et Buade.

**A LÉVIS**

Voici l'itinéraire que suivra la procession du St-Sacrement, dimanche prochain, à Notre-Dame de Lévis: En partant de l'église, le cortège défilera par les rues St-Joseph, Chabot, St-George, Carrier et St-Joseph.

**POUR ROME**

Le révérend Père Lowekamp, ci-devant de l'église Saint-Patrice, est parti, samedi, pour Liverpool. Il se rend à Rome. Son absence durera environ trois mois.

**CONSUL FRANÇAIS**

M. de Montclair, consul général à Bagota, a été nommé consul-général à Québec.

**MÉDICAL**

Les examens pour l'admission à la pratique de la médecine commenceront le mardi, 16 courant, à l'Université-Laval.

**PAUVRE AQUEDUC**

Encore une rupture dans le nouveau tuyau entre les rivières Des Mères et St-Charles. Et ce nouvel aqueduc qui devait fonctionner au premier de Décembre 1884!

**ÉLECTION**

À l'assemblée des actionnaires de la banque de Québec tenue hier après-midi, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année courante:

Sir N. F. Belleau, hon. M. J. G. Ross, MM. W. Withall, R. H. Smith, Wm. White, J. R. Young et G. R. Renfrew.

**DOUANES**

Le montant perçu hier à la Douane s'est élevé à la somme de £1,190,44.

**VACANCES**

Au couvent des Sœurs de la Charité, la vacance s'ouvrira le 18 du courant. À l'École Normale, la sortie est fixée au 23.

**NOUVEAUX DÉTAILS**

David Boulliane, qui vient de se noyer dans le bas du fleuve en faisant la chasse aux marsouins, n'avait que 35 ans. Il était dans une petite embarcation avec un de ses cousins. Ils furent précipités à l'eau en attaquant un marsouin et le malheureux Boulliane disparut dans les profondeurs du fleuve. Il était de Tadoussac où il laisse une famille de quatre enfants.

**PELÉRINAGE REMIS**

Le pèlerinage des paroissiens de St-Roch, qui devrait avoir lieu dimanche, à Ste-Anne, sous le patronage du Rév. M. F. X. Gosselin, et la direction de M. l'abbé J. Rouleau, est remis au jeudi 4 juin, jour de la Fête-Dieu.

Il y aura chant et musique à bord, ainsi que plusieurs prêtres qui entendront les confessions.

Si le temps le permet, les bateaux partiront de Ste Anne à 1 1/2 heure p. m. et passeront par St-Michel où ils arrêteront pendant deux heures afin de permettre aux pèlerins de visiter le sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes.

**LA SOCIÉTÉ ROYALE**

Voici la liste des travaux littéraires et historiques qui ont été lus jusqu'ici devant la section française:

- M. Faucher de St-Maurice: 1o Un des oubliés de notre histoire, le capitaine de vaisseau Vauquelin; 2o Le premier parlement canadien; 3o De l'élément canadien aux Etats-Unis.
- M. l'abbé Casgrain: Etude sur Gériu-Lajoie.
- M. Marmette: Le dernier boulet, nouvelle historique.
- M. l'abbé Tanguay; 1o Population

de la Nouvelle-France de 1608 à 1631; 2o A travers les registres, études historiques.

L'honorable M. Chauveau: Epître en vers à M. J. E. P. Prendergast, après avoir lu "Un soir d'automne."

M. l'abbé Bois: Les prêtres français réfugiés au Canada pendant la révolution, lu par M. l'abbé Tanguay.

L'honorable M. Marchand: L'Aigle et la Marmotte, poésie.

M. Legendre: 1o Autréfois et maintenant, poésie; 2o La race française en Amérique; 3o L'anatomie des mots.

M. Fréchette: Les premières pages de notre histoire, poème.

M. LeMay: Les dernières seront les premières, poésie, lue par M. Legendre.

M. DeCazes: La frontière nord de la province de Québec, étude historique et géographique, lue par M. Faucher de St-Maurice.

M. Cooq: Etude sur les racines de la langue algonquienne, lue par M. l'abbé Verreau.

L'honorable Juge Routhier: Lettre d'un volontaire, lue par M. Fréchette.

**LA ST-JEAN BAPTISTE**

À l'assemblée tenue dimanche à la Salle Jacques-Cartier il a été décidé de faire une procession, le départ devant s'effectuer à St-Roch; la messe sera célébrée à l'église St-Jean, et le prédicateur sera probablement le Père Fievez, de l'ordre des Rédemptoristes. Le soir, il y aura un grand concert dont l'organisation est déjà commencée, croyons-nous.

Une autre assemblée populaire doit avoir lieu à la halle Montcalm, le dimanche, 14 du courant. Nous ne doutons pas que chacun ne mette la main à l'œuvre pour que notre fête nationale soit chômée avec le plus grand patriotisme.

**POSTAL**

Jusqu'à ce jour, les citoyens de St-Roch et de St-Sauveur avaient deux malles l'après-midi; le courrier enlevait le contenu des boîtes distribuées dans les différentes rues à 2 heures et à 5 heures. Passé cette dernière heure, les hommes d'affaires se trouvaient dans l'impossibilité de répondre à des correspondances parfois pressantes, à moins de se transporter au bureau de poste de la haute-ville. Les intéressés se sont mis alors à l'œuvre et ont adressé une pétition au gouvernement lui demandant d'accorder une malle supplémentaire. Le gouvernement a acquiescé aux vœux des habitants de cette partie de la ville et a ordonné de faire le dépouillement des boîtes à cinq heures et à sept heures du soir. Ce changement est dû en grande partie aux patrons de la maison Gervais et Hudon, marchands de machines à coudre de la rue St-Joseph qui se sont mis à la tête du mouvement et ont fait signer une requête par tous les hommes d'affaires.

**ONGUENT HOLLOWAY.—Ulcérations de toutes sortes, Blessures, Plaies et Mauvaises Jambes**—Lorsque par suite de quelque accident, de faiblesse, de la circulation de sang impur ou de refroidissement, une inflammation, suivie d'ulcération, s'est portée aux membres inférieurs, le souffrant peut, sans crainte de mécompte, avoir recours au célèbre Onguent Holloway dont la renommée pour la guérison de telles affections, s'est répandue dans toutes les parties habitées du globe et les attestations en toutes langues sont venues reconnaître les merveilleuses propriétés curatives de ces médicaments. Dans tous les cas anciens, il faudra prendre des Pilules Holloway, en même temps qu'on emploiera son Onguent; combinés ensemble, ces médicaments sont des plus efficaces et ils accomplissent la guérison, radicalement et sans douleurs. Sous leur influence combinée, les blessures ou ulcères de la pire espèce, prennent bientôt un caractère plus sain et peu après, commencent à se remplir et à se cicatriser, jusqu'à ce qu'une peau saine soit substituée à l'ancienne, et la force retourne.

**MARIAGE**

Hier matin, M. F.-X. Fournier, libraire de notre ville, à Melle Mary Angelina Des Trois Maisons dit Picard. La bénédiction nuptiale par le Rév. F.-X. Gosselin, curé de St-Roch.

Les nouveaux époux sont partis pour un voyage à Montréal et Ottawa.

**La Caisse d'Economie**

DE Notre-Dame de Québec.

Et après le 1er JUIN prochain, la Banque paiera à son bureau, Haute-Ville, un dividende de CINQ PAR CENT sur le montant du capital versé pour le semestre expirant le 31 du courant.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu dans la bâtisse de la Banque, Haute-Ville, LUNDI, le 15 JUIN prochain, à SEPT HEURES ET DEMIE P. M.

Par ordre, P. R. A. VEZINA, Sec. Trés.

Québec, 1er mai 1885—6s. 193

**Situation demandé**

PAR un homme pouvant se rendre généralement utile, pour prendre soin d'un cheval, et ayant de bonnes recommandations. S'adresser aux bureaux du Courrier du Canada.

Québec, 5 mai 1885, 193

**Avantages Extraordinaires Au Bon Marche, Coin des rues St-Jean et Collins, HAUTE-VILLE.**

La crise commerciale que nous subissons maintenant, étant la cause d'une grande dépression dans le prix des marchandises, je désire informer les acheteurs, que les effets ci-dessous mentionnés ont été achetés à un escompte considérable, pour de l'argent comptant; et seront vendus à un BON MARCHÉ exceptionnel.

- Indiennes de toutes sortes, depuis 8c.
- Ettoiles à Robes de toutes sortes, 10c. et plus
- Cachemire français, tout laine, 47c.
- Sole Gros-Grain (Job), 1.00 valant 1.30
- Ottoman, broché, 1.60 et 3.25
- unie, 1.50 et 2.00
- Entoucas, 25c. et plus

**PARASOLS, UNE GRANDE VARIÉTÉ.**

Franges et ornements en chenille, broderies, depuis 3c. jusqu'à 2,50. Gants en kid, en soie, en coton, etc., etc. Corses de tous genres, depuis 50 cts. Tweeds tout laine, 50c. valant 70c. importé, 90c. et 1,20 pour pantalon, un choix considérable. Serges, 75, 95, 1,30, 1,50, 1,95, 2,40, 3,00, valant 30 0/10 de plus. Habillements en Tweed tout laine, faits sur commandes, 7,50. Un lot considérable de Jais, pour Dames et Enfants. Chaussures, Bottelles, Cols, Chemises, Poignets, Cravates, la plus beau choix; Caleçons et Camisoles en coton et mérino, à moitié prix. Enfin, un assortiment varié des marchandises les plus nouvelles vendus à des prix sans précédent.

Venez voir, et vous assurez vous-mêmes que c'est une occasion unique de faire vos achats pour la saison, à meilleur marché que partout ailleurs. Un seul prix, et les marchandises marquées en chiffres.

**Au Bon Marché, Haute-Ville, N. Garneau.**

Québec, 2 mai 1885—1 an. 194

**CREDIT PAROISSIAL, 1664, rue Notre-Dame, MONTREAL. C. B. LANCOTOT, IMPORTATEURS d'Ornements, Bronzes et Marchandises d'Eglises de tous genres.**

**MANUFACTURE**

DE Statues de toutes descriptions, Vêtements ecclésiastiques, Soutanes, Lingerie d'églises. Chemin de Croix en peinture sur toile. Vin de Messe, approuvés par Sa Grandeur Mgr de Montréal, Georges, Chandeliers, Huile d'olive, Encens, Brasse-encens, Chapelets, Images, Médailles Crucifix, objets d'arts et de fantaisies. Mérinos à Soutanes, Says noirs, Toiles, Soiries de toutes couleurs et qu'il y a, Ettoiles à voile, Galons, Franges, Dentelles et Guipures en or, Glanis, Bouquets brodés or, etc., etc. Candelabres et lustres en Cristaux, Lampes de Sanctuaire, Chandeliers d'Autel, etc., etc.

—Grande spécialité de— Bannières, Drapeaux, Oriflammes, Colliers, Bandelières, Insigne, et tout autre décoration pour fêtes nationales et publiques. Toutes commandes pour célébration de la Fête de St-Jean-Baptiste, reçues avec reconnaissance et exécutées sous le plus court délai, avec soin, à la satisfaction pleine et entière de nos clients aux prix les plus modérés. Québec, 29 avril 1885—1 an 197

**Barreau de la Province de Québec. CONSEIL GENERAL DU BARREAU, Montréal, 26 Mai 1885.**

**LES EXAMENS DU BARREAU. 8 JUILLET prochain.**

Les examinateurs ont décidé d'exiger des candidats à l'étude et à la pratique, l'entier accomplissement des sections 40 et 41 de la loi du Barreau. En conséquence nul ne sera admis à l'examen s'il n'a déjà subi un mois au moins avant le 8 JUILLET, entre les mains du Secrétaire de la section à laquelle il appartient, un avis spécial et tous les papiers requis par la loi du Barreau et les règlements, et s'il n'a payé tous les honoraires. Par ordre, S. PAGNUELO, Secrétaire Général du Barreau de la Province de Québec. Montréal, 26 mai 1885 Québec, 29 mai 1885—6f 213

**Une autre preuve de l'efficacité de L'EAU MINÉRALE DES CÉLÈBRES SOURCES ST-LEON.**

Certificat. Messrs GINGRAS, LANGLOIS & CIE.

Depuis nombre d'années, je souffrais de la terrible maladie de Dyspepsie, à un tel point que je ne pouvais manger de viande, depuis près de 2 ans. Ayant lu les différentes guérisons obtenues par l'usage de l'Eau Minérale de St-Leon, je commençai à en boire suivant la manière prescrite dans vos annonces; j'en fais usage depuis un mois et maintenant je puis manger de la viande; j'ai bon appétit et je deviens plus fort de jour en jour. Je me fais donc un devoir recommander cette Eau merveilleuse à tous ceux qui souffrent de la même maladie. Je suis, avec reconnaissance, Votre très honoré, LEVY REGIO, Agent général d'impressions, 61, rue Grant, St-Roch. Un approvisionnement frais reçu aujourd'hui. GINGRAS, LANGLOIS & CIE, N. 3, rue Port Dauphin, Vis à vis le Palais Archevêque. Québec, 11 mai 1885. 187

**LA SEMAINE.**

De la barrière. 7.30 a. m. 12.15 p. m. 2.15 p. m. 6.15 p. m. De la Côte Graddon. 8.15 a. m. 1.00 p. m. 4.00 p. m. 7.15 p. m.

Pour l'église Ste-Foye, le cimetière Belmont et le couvent de Bellevue.

De la barrière. 6.30 a. m. 8.45 a. m. 2.15 p. m. 6.15 p. m. De l'église Ste-Foye. 7.40 a. m. 10.00 a. m. 4.00 p. m. 7.15 p. m.

LES DIMANCHES. Pour les couvents de Jésus-Marie et de Bellevue, et les cimetières Mount Hermon, Woodfield et Belmont.

Départ de la barrière Ste-Foye à 1 heure p. m., et tous les demi heures jusqu'à 5 hrs p. m. Un omnibus quittera la barrière Ste-Foye pour l'église Ste-Foye à 1 heure p. m. et 5.30 p. m. Quittera l'église Ste-Foye à 2 heures et 7 heures p. m. En prenant le tramway 15 minutes avant les heures ci-dessus, on arrivera à temps pour prendre l'omnibus. W. W. MARTIN, Gérant. Québec, 15 mai 1885. 208

**Propriétés à vendre.**

1ÈRE. UNE FERME de la contenance de 150 Acres en superficie, en bon état de culture, avec maison, grange, moulin à battre, animaux et instruments d'agriculture, au gré de l'acheteur, situé au premier rang de Roberval, Lac St-Jean, à 40 arpents du monastère des Ursulines, le tout en bon ordre et à bonnes conditions. 2ÈME. UN LOT DE TERRE situé dans le 2ème rang de Métabetchouan, avec moulin à scier, moulin à bardeau et dépendances; bien situés et tout neufs. 3ÈME. LOT No 51 et à S. E. Lot 58, Rang 4 de Parant, grande partie en culture. Endroit le plus avantageux de la région, pour la culture du foin, avoine et élevage d'animaux. Pour informations s'adresser à ISH. DUMAIS, N. P., N.-D. du Lac-St-Jean, Québec, 4 mai 1885—1m 195

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versa: Le train de la Malle partira de Québec à 9.15 heures a. m., et le train Express à 10 heures p. m. Les trains du dimanche partent de Québec pour Montréal à 4 heures p. m.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE 10.30 A. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.45 P. M.

TRAIN DU SOIR

8.30 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest, de l'Est, et du Sud-Ouest et Nord-Est.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord

6.35 a. m. Train mixte laissera Québec pour le Lac Simon, arrivant à 10.45 a. m. 5.30 p. m. Train de la Malle laissera Québec pour le Lac Simon, arrivant à 7.15 p. m.

Allant au Sud

7.10 a. m. Train de la Malle de St-Raymond pour Québec, arrivant à 8.55 a. m. 1.15 p. m. Train mixte laissera le Lac Simon pour Québec, arrivant à 10 p. m. Train de la Malle se rendra jusqu'au Lac Simon le mardi et samedi, arrivant à 7.45 p. m. Au retour le train laissera le Lac Simon à 8.15 p. m., arrivant à St-Raymond 8.45 p. m. les mêmes jours.

QUÉBEC-CENTRAL

Les convois circulent comme suit: de Lévis à Sherbrooke, 11 h. a. m., convoi de la malle, arrivant à la jonction de la Beauce à 1.10 p. m. et à Sherbrooke à 6.15 p. m. De Lévis à St-Joseph, Beauce: départ de Lévis, train mixte 3.00 p. m. Arrive à St-Joseph à 7.10 p. m. Départ de St-Joseph à 6.00 a. m. Arrive à Lévis à 10.00 a. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Trains laissera Lévis pour Halifax et St-Jean à 8.15 a. m. Pour la Riv. du Loup à 1.45 p. m. Pour la Riv. du Loup à 8.20 p. m. Ces trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les samedis matin, à 9 heures, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la malle. Un steamer de cette même ligne laisse Liverpool tous les jeudis, avec les passagers et les malles canadiennes. Les steamers de Glasgow, de la même ligne aussi, partent dans leurs directions respectives, environ une fois par 15 jours. Prix du passage de Québec: Cabine \$65, \$70, et \$80; Cabine secondaire: \$40; Entrepont: \$25.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE

Le Miramichi partira de Québec mardi, le 2 juin, à 2 hrs p. m., pour Pictou, arrêtant à la Pointe aux Pères, Summerside et Charlottetown. Vente des billets de passage chez Leve et Alden, vis-à-vis l'Hotel St-Louis.

LIGNE DOMINION

Ces steamers sont en connection avec le chemin de fer du Grand Tronc, et partent chaque samedi de Québec pour Liverpool. Le prix des cabines, aller et retour, varie de \$90 à \$108. Les billets de passage peuvent être achetés à tous les principaux bureaux du Grand Tronc.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux South et North font le trajet entre Québec et Lévis tous les 1/2 heures, depuis 5 h. a. m., à minuit. Prix, 5 cts aller et retour.

SAGUENAY

Le vapeur St-Laurent, capt. Barras, quittera le quai Saint-André tous les mardis et vendredis, à 7.30 a. m., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrivera à la Baie St-Paul, Ile aux Canards, Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean, aller et retour.

TRAVERSE DE QUÉBEC A LÉVIS

QUÉBEC | LÉVIS Pour le chemin de fer Intercolonial.

A. M. 7.45 Malle pour Halifax. 8.00 Accommodation pour la Rivière du Loup. P. M. 1.15 Malle pour la Rivière du Loup. 5.00 Accommodation pour la Rivière du Loup.

Les samedis seulement P. M. 2.00 Malle anglaise pour Rimouski. Pour le Québec Central A. M. 10.30 Express pour Sherbrooke. P. M. 2.30 Mixte pour St-Joseph.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

LAISSERA QUÉBEC | STATION DE LÉVIS A. M. 10.00 Express pour Richmond. P. M. 7.30 Malle pour l'Ouest. Voyages intermédiaires pour fret.

TRAVERSE DE ST-ROMUALD ET DE SILLERY

Vapeur Lévis

Table with 2 columns: DE QUÉBEC and DE ST-ROMUALD. Times listed for various departure points.

DE QUÉBEC DE ST-ROMUALD 1.30 p. m. 2.00 p. m. 3.00 p. m. 6.00 p. m.

ISLE D'ORLÉANS ET QUÉBEC DE QUÉBEC DE L'ILE D'ORLÉANS 6.30 a. m. 5.15 a. m. 9.15 a. m. 8.00 a. m. 11.30 a. m. 10.00 a. m. 2.30 p. m. 1.30 p. m. 4.45 p. m. 3.30 p. m. 6.45 p. m. 5.45 p. m.

QUÉBEC DE L'ILE D'ORLÉANS 1.00 p. m. 11.30 a. m. 2.30 p. m. 1.45 p. m. 4.00 p. m. 3.15 p. m. 6.00 p. m. 5.00 p. m. 7.00 p. m.

Arrêtant à St-Joseph en allant et revenant. Les jours de fête, un voyage se fera de l'île à Québec à 8 heures du matin.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M. Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

Service des signaux et du télégraphe

TABLEAU DES DISTANCES DE QUÉBEC

STATIONS DES SIGNAUX

Rive Sud—Fleuve Saint-Laurent

Table listing stations and distances: 1 L'Islet, 2 Saint-Roch des Aulnais, 3 Pot à l'Eau-de-Vie, 4 Rivière du Loup, 5 Pointe au Fer, 6 Petit Métis, 7 Matane, 8 Cap-Chatte, 9 Rivière à la Martie, 10 Cap de la Madeleine, 11 Pointe de la Renommée, 12 Cap-Rosier.

Rive Nord—Fleuve Saint-Laurent

Table listing stations and distances: 13 Cap d'Espoir, 14 Pointe Maquereau, 15 Portneuf, 16 Manicouagan, 17 Pointe des Monts, 18 Pointe Ouest, 19 Pointe Sud-Ouest, 20 Pointe Sud, 21 Heath Point.

Ile d'Anticosti

Table listing stations and distances: 22 Grosse Ile, 23 Etang du Nord, 24 Ile Amherst, 25 Rocher aux Oiseaux.

Iles de la Madeleine

Table listing stations and distances: 26 Grosse Ile, 27 Etang du Nord, 28 Ile Amherst, 29 Rocher aux Oiseaux.

TARIF DES CHARRIERS

Table with columns for vehicle type (Cabriolet, Voiture à 2 chevaux, Voiture à 4 chevaux) and fare details.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway!

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérèglements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs des jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumatisme, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1d., 3s. 9d., 11s., 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé: THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London Québec, 2 novembre 1881—1 an.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1885—Arrangements d'été—1885

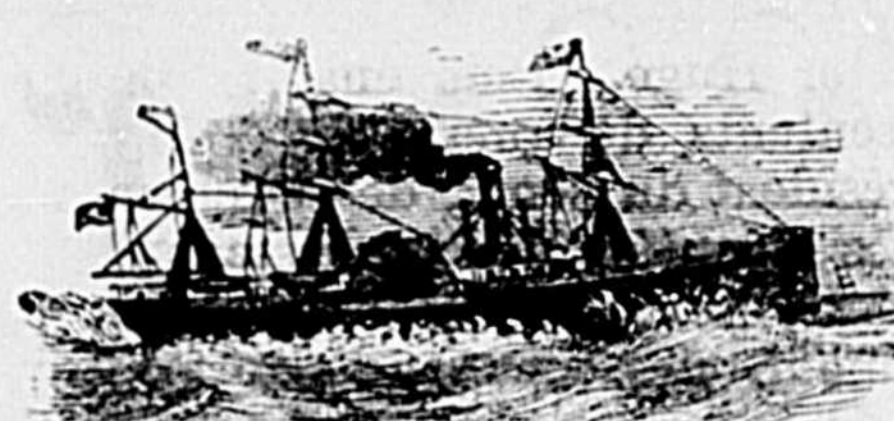
Le 2 et après LUNDI, 1er JUNE 1885, les trains de cette voie ferrée circuleront chaque jour (les dimanches exceptés), comme suit:

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean..... 8.15 A. M. Rivière-du-Loup..... 1.45 P. M. 5.20 P. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup..... 5.18 A. M. Halifax et Saint-Jean..... 7.25 P. M.

Le char Pullman, quittant Lévis, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, se rend jusqu'à Halifax, et venant de Halifax, les MARDIS, JEUDIS et VENDREDIS arrive à St-Jean. Les trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time.

On peut se procurer des billets et obtenir des informations sur la route, le prix du fret et des passagers chez T. LAVERDIÈRE, 49, rue Dalhousie, Québec. D. POTTINGER, Surintendant en chef, Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 26 mai 1885. Québec, 29 mai 1885.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Malles

CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1885—ARRANGEMENTS D'ETE—1885

LES lignes de cette compagnie se composent de deux vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

VAISSEAUX. TONNAGE. COMMANDANTS. NUBIAN.....6100 Capt. A. Archer. PAISAN.....5400 Capt. J. Wylie. SARDINIAN.....4200 Lt. Dutton, R. N. R. CIRCASSIAN.....3400 Lt. Smith, R. N. R. POLYNESIAN.....4200 Capt. R. Brown. COREAN.....4000 GRECIAN.....3600 Capt. Legallais. SARMATIAN.....3600 Capt. A. Ard. BUENOS AYRES.....3600 Capt. N. McLean. SCANDINAVIAN.....3600 Capt. H. Wylie. PRUSSIAN.....3600 Capt. J. Ritchie. ACOPIAN.....2850 Capt. J. Graham. PERUVIAN.....3400 Capt. Barclay. CASPIAN.....3200 Capt. Trocks. HIBERNIAN.....3400 Lt. Archer, R. N. R. NOVA SCOTIAN.....3200 Capt. Richardson. AUSTRIAN.....2700 Capt. J. Wylie. NESTORIAN.....2700 Capt. J. G. Stephens. MANITOBIAN.....3150 Capt. Home. CANADIAN.....2600 Capt. J. Miller. CORINTHIAN.....2600 Capt. Jas. Scott. PHOENICIAN.....2600 Capt. Menzies. WALDESIAN.....2300 Capt. Stephens. LUCERN.....2600 Capt. Kerr. ACADIAN.....1350 Capt. Cabel. NEWFOUNDLAND.....1500 Capt. Myllys.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la Malle de LIVERPOOL, LONDONDERRY, QUÉBEC ET MONTREAL

Table with columns: De Liverpool, De Derry, Steamers, De Québec. Dates and ship names listed.

Prix du passage de Québec via Halifax: Cabine.....\$60.00, \$70.00 et \$80.00. Intermédiaire.....\$30.00. Entrepont.....Au plus bas prix.

Les vapeurs du service de GLASGOW, QUÉBEC ET MONTREAL

Table with columns: De Glasgow, Steamers, De Montréal ou vers le. Dates and ship names listed.

On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance. Il y a à bord de chaque navire un médecin. Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Un vapeur avec les malles et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool laissera le quai Napoléon chaque SAMEDI MATIN, à NEUF HEURES précises.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE & Co, Québec, 8 mai 1885.

La Compagnie de Navigation à Vapeur du St-Laurent.

Le steamer 'St-Lawrence', CAPITAINE BARRAS, QUITTERA LE QUAI ST-ANDRÉ tous les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 h. A. M., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! en arrivant à la Baie St-Paul, Ile aux Canards, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean, aller et retour.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la compagnie, quai St-André. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 15 mai 1885.

CE JOURNAL peut être trouvé sur la file au bureau d'annonce de journaux de GBO. P. ROWELL & Co., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York. Québec, 25 mars 1885.

Jacques Robitaille & Co, MARCHANDS-ÉPICIERS,

SUCCESSIONS DE

MM. Gingras & Langlois

54, Rue du Palais.

Ayant fait l'acquisition du fonds de magasin de MM. Gingras & Langlois, à des conditions très favorables, informons le public qu'ils sont par conséquent en état de vendre leurs marchandises à meilleur marché que dans n'importe quel autre établissement du genre de cette ville. L'assortiment est des plus considérables. Rien n'a manqué: vins de toutes sortes, liqueurs de différents crus, eau-de-vie, genièvre, spiritueux les plus recherchés, café, épices, en général. Le tout de la meilleure qualité. Il est impossible de trouver mieux ailleurs, même dans les plus grandes maisons, et les prix sont extrêmement réduits, à la portée de toutes les bourses. Pour s'en convaincre, les acheteurs sont respectueusement priés de faire une visite à la maison.

On ne faut pas oublier aussi qu'on peut se procurer dans cette maison les précieuses eaux minérales de Saint-Jon.

Que le public achète à cet établissement, et il sera pleinement satisfait sous le rapport du prix et de la qualité de la marchandise. Québec, 29 novembre 1884.

Robitaille & Co, 54, RUE DU PALAIS.

Il ne faut pas oublier aussi qu'on peut se procurer dans cette maison les précieuses eaux minérales de Saint-Jon.

Que le public achète à cet établissement, et il sera pleinement satisfait sous le rapport du prix et de la qualité de la marchandise. Québec, 29 novembre 1884.

CLOCHES D'ÉGLISES

FONDERIE DE CLOCHES

Troy, N.-Y.

Représentés par H. & J. RUSSELL, 22, rue St-Nicolas, Montréal.

Agents pour la Société Anonyme, Belgique. MANUFACTURIERS DE SOLIVES EN FER.

Québec, 31 juillet 1884—Jan 20

LA COMPAGNIE DE MACHINES A TRICOTER DE TORONTO

FABRICANTS DE MACHINES A TRICOTER "ECLIPSE," 116, RUE BAY.

Un enfant peut la faire fonctionner. Chaque machine est garantie.

UNE machine à tricoter ECLIPSE paiera dans toute famille. Après avoir pourvu aux besoins de la famille, on peut tricoter pour les voisins ou pour le commerce. On ne peut faire une meilleure usage de ses heures de loisir. Un jeune homme ou une fille peut gagner de \$1.50 à \$2.00 par jour avec l'ECLIPSE. Les MARCHANDS peuvent fabriquer toute la bonneterie, foulards, mitaines, tiques, etc., dont ils ont besoin dans leur commerce pendant toute la saison, et de la sorte leurs loyers commencent à augmenter. Les FERMES peuvent convertir leur laine en différentes sortes de marchandises et réaliser 400 pour cent de plus sur la laine qu'ils produisent. La seule machine à tricoter parfaite en est une qui possède un mécanisme (ribber) simple et sûr pour faire les côtes. L'appareil de ce ribber diffère des autres presque sans tous les rapports, et les juges compétents l'ont proclamé comme parfait. L'ECLIPSE est la seule machine propre à l'usage de la famille. Québec, 8 avril 1885—Jan/1885. 91

Table of Notary Publics: Table de Notaires Publics. Names and locations listed.